



**CHAUFFE-EAU ELECTRIQUES STEATITE ET BLINDES
ELECTRIC WATER HEATER**

514536 – 100l [SC100 S IRU]

514543 – 150l [SC150 S IRU]

514550 – 200l [SC200 S IRU]

514515 – 100l [LC100 B IRU]

514522 – 150l [LC150 B IRU]

514529 – 200l [LC200 B IRU]

**NOTICE D'UTILISATION
ET D'ENTRETIEN
OPERATING AND MAINTENANCE
INSTRUCTIONS**

www.legallais.com

Informations générales

1	La mise en service et la première mise en route de l'appareil doivent être effectuées par un spécialiste, en conformité avec toutes les lois et réglementations en vigueur, ainsi que toutes les prescriptions exigées par les autorités locales ou de santé publique.
2	Si le chauffe-eau à installer ne remplace pas purement et simplement un autre appareil mais est installé dans le cadre de la rénovation ou la construction d'un système hydraulique, l'entreprise procédant à l'installation du chauffe-eau, après avoir terminé la mise en service, doit remettre à l'acquéreur une déclaration de conformité, qui certifie que les lois et spécifications en vigueur ont été respectées. Dans les deux cas, l'entreprise installatrice doit contrôler la sécurité et le fonctionnement de l'ensemble du système.
3	Il est conseillé de vidanger l'appareil, s'il est disposé hors service dans un lieu exposé au gel. Cette opération doit être effectuée par un professionnel qualifié.
4	L'eau chaude s'écoulant à plus de 50°C peut provoquer des brûlures graves.
5	Cet appareil peut être utilisé par des enfants de plus de 8 ans. Les personnes à capacité physique, intellectuelle ou de perception réduite ou ayant des expériences ou connaissances insuffisantes peuvent l'utiliser sous réserve d'une surveillance appropriée ou si elles sont informées sur l'utilisation en toute sécurité de l'appareil et après avoir compris les dangers qui en découlent. Il est interdit aux enfants de jouer avec l'appareil.
6	Les enfants effectuant le nettoyage et la maintenance de l'extérieur de l'appareil doivent être surveillés.
7	Toutes les opérations, en plus de celles évoquées dans le manuel et de toutes celles pouvant être exécutées systématiquement par l'utilisateur, doivent être effectuées par un spécialiste qualifié.
8	Le capot du chauffage électrique ne peut être retiré que par un professionnel, en raison des risques, notamment d'électrocution.
9	Avant la mise en route du chauffage, le réservoir doit être rempli d'eau.
10	Une mise en service non conforme peut provoquer des blessures aux animaux ou endommager les objets. Le fabricant décline toute responsabilité pour ces dommages. Suivez et respectez rigoureusement les avertissements généraux et les consignes de sécurité énumérés dans les chapitres précédents.
11	Si vous utilisez l'appareil sans fixation de pied, celui-ci risque de se renverser. Dans ce cas, le fabricant décline toute responsabilité pour les préjudices subis.
12	LE FAIT DE SOUMETTRE LE RESERVOIR ET LES ECHANGEURS THERMIQUES A UNE PRESSION SUPERIEURE A LA PRESSION AUTORISEE POUR SON FONCTIONNEMENT (0,7 MPA) EST INTERDIT ET ENTRAINE UN DANGER DE MORT. Si la pression du réseau dépasse même temporairement 0,6 MPa, une vanne de réduction de pression doit être installée devant le chauffe-eau.
13	IL EST INTERDIT D'INSERER DES ELEMENTS DE PLOMBERIE ENTRE L'APPAREIL ET LA VANNE.
14	IL EST INTERDIT DE FERMER LES RACCORDEMENTS D'ECOULEMENT ET D'ORIENTER L'EGOUTTEMENT DE L'EAU DE

	MANIERE A CE QUE CELUI-CI NE SOIT PAS VISIBLE.
15	IL EST INTERDIT DE FAIRE FONCTIONNER LE CHAUFFE-EAU SANS MISE A LA TERRE.
16	LA PREMIERE MISE EN CHAUFFAGE DOIT ETRE SURVEILLEE PAR UN PROFESSIONNEL
17	Pour permettre un fonctionnement sûr de l'appareil, il est recommandé de faire régulièrement contrôler son fonctionnement et celui de la vanne de sécurité combinée par un plombier (environ tous les ans). En outre, nous vous conseillons de décharger la vanne de sécurité tous les mois ou tous les deux mois en tournant dans la direction de la flèche le bouton d'échappement. Ceci nettoie le siège de la vanne des corps étrangers qui ont pu éventuellement s'accumuler (calcaire, grain de sable, etc.)
18	Il est interdit de raccorder l'appareil avec un tuyau en caoutchouc. Pour la conduite de l'eau chaude et froide, il est possible d'utiliser des tubes en acier galvanisé, en plastique ou de cuivre. Pour le raccordement des conduites en cuivre rouge, il est obligatoire d'utiliser des joints isolants.
19	Si le câble de jonction est endommagée, le remplacement visant à écarter le danger ne peut être effectué que par le fabricant, son distributeur ou par un professionnel.
20	L'appareil doit toujours être éteint avant toute réparation ou entretien, l'interrupteur extérieur doit être tourné en position « FERMÉ ».
21	Le réservoir ne doit être connecté au réseau électrique que par un raccordement permanent. Il est interdit d'utiliser une prise murale.
22	Le courant du réseau ne peut être conduit au chauffe-eau que par un interrupteur à deux pôles, dont l'ouverture entre les contacts est au moins de 3 mm. Un tel instrument de séparation doit être intégré au réseau de courant.

PRESCRIPTIONS GENERALES A OBSERVER

I. AVANT LE RACCORDEMENT DE L'APPAREIL

L'installation doit être réalisée par un professionnel.

1. INSTALLATION HYDRAULIQUE

- L'appareil doit être raccordé à un groupe de sécurité, non fourni avec l'appareil, conforme à la norme NF D 36 401 et muni d'une garde d'air avec entonnoir ou siphon. Son diamètre, ainsi que celui de la tubulure d'évacuation, doit être égal ou supérieur aux tubulures du chauffe-eau (minimum 18 mm).
- Dans le cas de raccordements hydrauliques à des canalisations cuivre, il faut obligatoirement interposer des manchons réduits ou égaux mâle-femelle en fonte malléable. En cas de corrosion des filetages des tubes non équipés de tels manchons, notre garantie ne pourrait être appliquée, (manchon GF 270 par exemple).
- Rincer la canalisation de raccordement du chauffe-eau. Il est indispensable qu'aucune particule de métal ou autres impuretés ne demeurent dans les tuyauteries.
- L'appareil doit être équipé d'une valve de sécurité réglée pour une pression de service de 7 bar. La valve de sécurité doit être montée sur le tuyau d'eau froide, directement avant le réservoir, à l'abri du gel. La pression d'alimentation de l'eau froide d'entrée ne doit pas dépasser 5,25 bar avec une valve de sécurité ayant une pression de service de 7 bar. Dans le cas où la pression de service de la valve de sécurité est inférieure à cette valeur, il faut définir la pression d'alimentation maximale en fonction des tolérances mini-maxi du groupe de sécurité. En cas d'une pression supérieure à cette valeur, il est nécessaire de monter un réducteur de pression avant le groupe de sécurité.

2. INSTALLATION ELECTRIQUE

- S'assurer que les caractéristiques du chauffe-eau sont bien conformes à celle du secteur (tension, nature du courant) et modifier éventuellement le couplage des éléments chauffants pour l'adapter à la tension de service conformément au schéma fourni avec l'appareil.
 - S'assurer qu'il y a en amont du circuit électrique une protection électrique (disjoncteur différentiel)
 - Ces appareils ne comportant pas, ou n'étant pas prévus pour être reliés à un relais optimiseur, nous consulter sur notre gamme spécifique.
 - Cet appareil ne doit en aucun cas être utilisé par des personnes ayant des capacités physiques, de perception ou mentales réduites (y compris les enfants) ou qui manquent d'expérience ou de savoir nécessaire, à moins que la personne responsable de leur sécurité les ait informées et les surveille au cours de l'utilisation de l'appareil.
- L'appareil ne doit en aucun cas être utilisé par les enfants.
-

II. A LA MISE EN SERVICE

1. VERIFICATIONS HYDRAULIQUES

- S'assurer que le chauffe-eau n'est pas sous tension.
- Remplir le chauffe-eau; ouvrir un robinet d'eau chaude pour purger l'air et placer le groupe dans la position "Alimentation". Quand l'eau coule par le robinet, fermer celui-ci. Vérifier que les joints sont bien étanches. Placer le groupe de sécurité sur la position "Vidange" et ouvrir un robinet d'eau chaude permettant la rentrée d'air. Pendant cette opération, manœuvrer le groupe pour vérifier son bon fonctionnement à froid en passant plusieurs fois de la position "Vidange" à la position "Arrêt" et réciproquement (Consulter la notice du groupe de sécurité).

2. VERIFICATION ELECTRIQUE

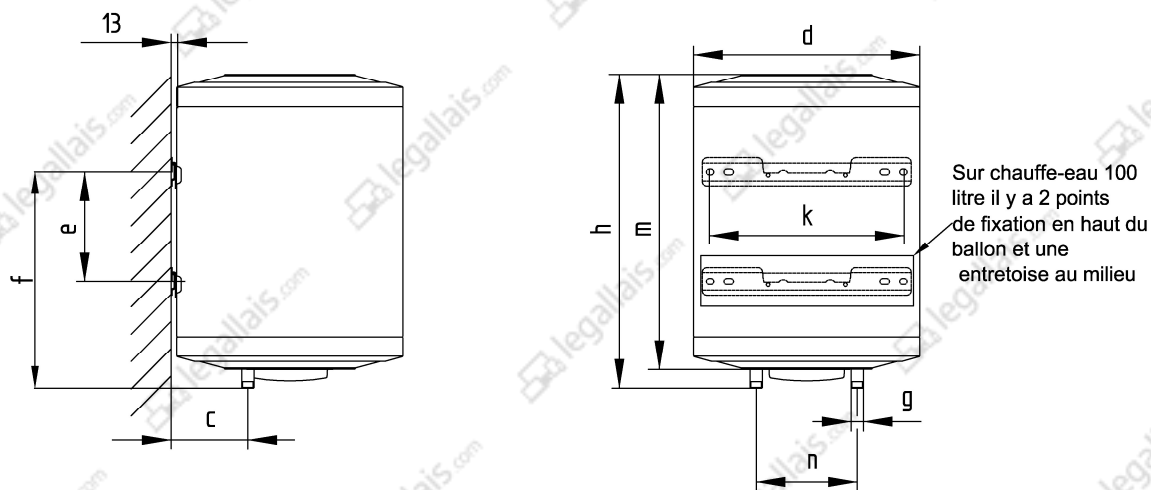
- S'assurer que la mise à la terre est bien réalisée au moyen de la borne spéciale, conformément aux règles en vigueur (Norme NF C.15.100).
- Que l'appareil est protégé correctement par un jeu de coupe circuit ou mieux par un disjoncteur de calibre approprié.
- Que l'élément chauffant ou le thermostat n'est pas en court-circuit.
- Que les bornes de raccordement du thermostat sont correctement serrées pour éviter un échauffement ultérieur.

III. APRES LA MISE EN SERVICE

- Vérifier autant que possible que le chauffe-eau absorbe sa puissance normale, soit au moyen d'un compteur, soit à l'aide d'un appareil de mesure.
 - Pendant la chauffe, il est normal de voir un écoulement d'eau se produire par l'orifice de la soupape du groupe. Cela provient de l'augmentation de pression consécutive à la dilatation de l'eau qui peut atteindre 3 % de la capacité du chauffe-eau.
 - Lors de la mise en chauffe, de la condensation peut apparaître sur la cuve. La condensation est évacuée par l'orifice du flasque en plastique. Cet écoulement d'eau ne signifie pas qu'il y a un défaut d'étanchéité.
 - L'utilisateur doit prévenir immédiatement son installateur dans le cas où l'eau arriverait à une température anormale, ce qui se manifesterait par un dégagement de vapeur au moment de l'ouverture du robinet de puisage. Dans ce cas, couper le courant et faire vérifier le thermostat par l'installateur avant de remettre en service l'appareil.
 - Pour limiter les phénomènes de corrosion et d'entartrage, il est recommandé de régler à 65 °C la température de coupure du thermostat.
 - Il est nécessaire de faire fonctionner le groupe manuellement au moins deux fois par mois en effectuant une vidange pour vérifier le bon écoulement de l'eau dans l'orifice de vidange.
 - Nous recommandons que le remplacement éventuel de la résistance, du thermostat, des câbles de raccordement, du joint de bride, de la contre-bride soit effectué par un professionnel.
-

- Procéder à l'examen périodique, de l'anode et au minimum 2 ans après la mise en service. Son diamètre ne doit pas être inférieur à 10 mm. Dans le cas contraire procéder à son remplacement.

Modèles verticaux



Type	Capacité [l]	Puissance [W]	c	d	e	f	g	k	h	m	n
LC100/SC100	100	1200	177	496	-	563	3/4"	440	865	840	230
LC150/SC150	150	1800	175	515	800	1050			1205	1171	
LC200/SC200	200	2400	175	595					1295	1250	

Caractéristiques Générales:

Corps de chauffe constitué d'une résistance blindée ou stéatite selon modèle

Isolation en mousse de polyuréthane

Carrosserie laquée blanche au four

Cuve en tôle d'acier émaillée intérieurement

Anode de protection pour éviter la corrosion

Thermostat à double sécurité thermique

Classe de protection contre l'humidité : IPX4

Consommation d'énergie: Le chiffre annoncé en kWh est celui de l'énergie nécessaire pour maintenir l'eau à une température de 65°C durant 24 heures.

MISE EN SERVICE

Avant de mettre votre installation en route, il est nécessaire de purger complètement le chauffe-eau, les conduits et la robinetterie, de l'air pouvant s'y trouver. Pour cela, avant de mettre le chauffe-eau sous tension, remplir l'installation en ouvrant le robinet d'arrêt et en gardant un robinet d'eau chaude ouvert.

Laissez couler jusqu' à ce que l'eau soit parfaitement limpide.

Mettez l'appareil sous tension. Pendant la mise en température, la dilatation de l'eau provoque un écoulement par le groupe de sécurité. La température de l'eau ne doit en aucun cas dépasser 98 °C. Après un soutirage de 15 % environ, le thermostat remet le chauffage en fonction. Il est conseillé de vérifier les différentes fonctions au moins une fois par an.

Si l'on constate une fuite d'eau, couper immédiatement l'interrupteur principal de façon à mettre l'appareil hors tension.

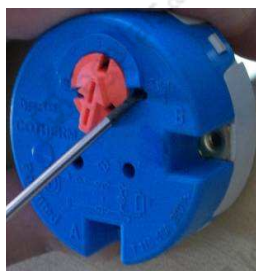
THERMOSTAT

La sécurité thermique incorporée dans le thermostat évite toute surchauffe accidentelle.

En cas de déclenchement du thermostat de sécurité, la remise sous tension s'effectuera par l'installateur après recherche et dépannage du défaut.

Pour réduire la température de l'eau, agir sur le thermostat dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Le réarmement de la sécurité thermique du thermostat s'effectue en enfonçant la borne d'armement à l'aide d'un tournevis.



ENTRETIEN PAR UN PROFESSIONNEL

Avant toute intervention sur l'appareil, couper l'alimentation de courant.

La résistance blindée ainsi que l'anode active sont montées sur le flasque démontable donc parfaitement accessibles.

Pour vidanger le chauffe-eau, placer le groupe de sécurité sur la position vidange, puis ouvrir un robinet d'eau chaude. La longévité de l'anode dépend de l'agressivité de l'eau et de la température normale d'utilisation. Examiner périodiquement l'état de l'anode, au minimum deux ans après la mise en service.

ANODE ACTIVE

Le réservoir d'eau chaude est protégé contre la corrosion par l'anode active. La durée de vie de l'anode active dépend de l'eau et des conditions de fonctionnement.

Pour le détartrage périodique, lors des dispositions de maintenance l'état de l'anode doit être réexaminé **au moins tous les deux ans.**

La date de la nouvelle inspection est définie par le professionnel de l'entretien
L'anode doit être remplacée si son diamètre est inférieur à 10 mm.
La maintenance et le remplacement de pièces doivent être effectués par les sociétés autorisées (cf SAV).

Merci de se référer aux informations ci-dessous

Après le remplacement de l'anode active, le branchement à la terre doit être correctement restauré selon l'état original.

Il est extrêmement important que le contact métallique soit bon entre l'anode active et la vis de terre.

SI L'INSTALLATION DU CHAUFFE EAU NE RESPECTE PAS LES REGLES DE MONTAGE CITEES LA GARANTIE NE S'APPLIQUERA PAS !

Si son diamètre (32 mm normalement) est égal ou inférieur à 10 mm même en un seul point, l'anode doit obligatoirement être remplacée.

Dans le cas d'une eau très calcaire, il est conseillé de pratiquer annuellement un détartrage du chauffe-eau :

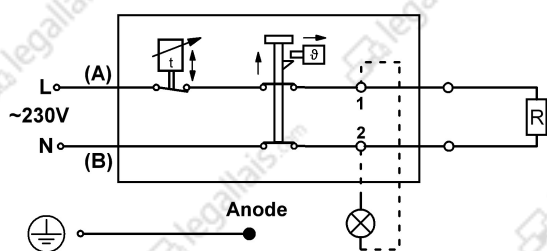
Vidanger l'appareil puis démonter le flasque.

Enlever le tartre déposé sous forme de boue ou de lamelles au fond du réservoir puis nettoyer avec soin les gaines des thermostats ainsi que l'élément de chauffe. N'essayer pas d'enlever le tartre adhérent aux parois du réservoir car il constitue une protection efficace contre la corrosion.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration due à l'inobservation de ces instructions.

BRANCHEMENTS ELECTRIQUES

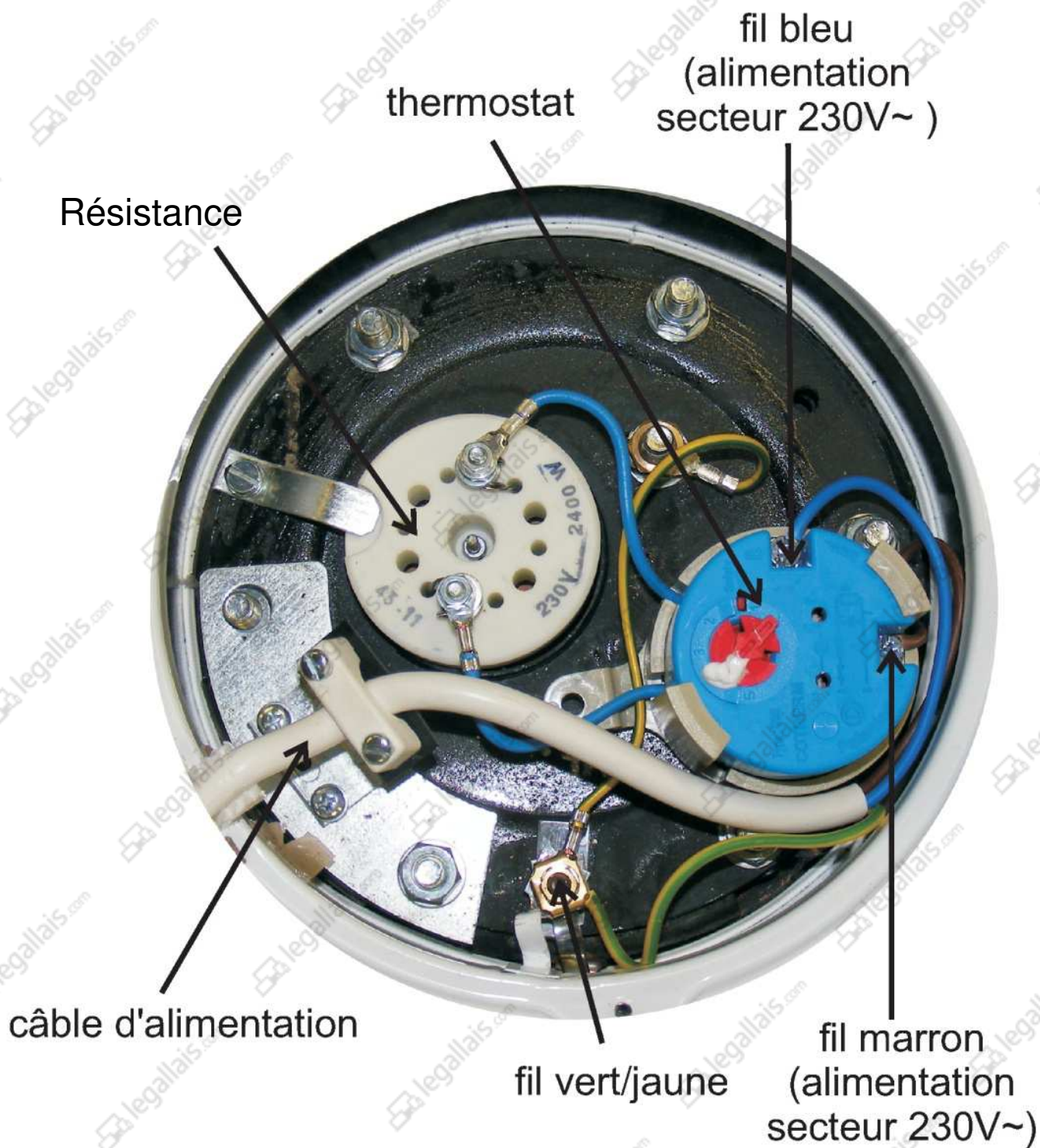
Pour accéder facilement à l'appareillage électrique et pour le démonter éventuellement, il est nécessaire de ménager face au boîtier électrique un espace de 50 cm minimum.



Modèles verticaux

Le raccordement est à raccorder à un câble rigide répondant aux normes NFC 15-100, comportant un conducteur de terre vert/jaune.

L'appareil doit obligatoirement être raccordé à la terre.



Raccordement électrique

L'installation comprendra :

Une liaison en câbles rigides de section $3 \times 1,5 \text{ mm}^2$ en monophasé.

Un câble monophasé prémonté.

Le conducteur de terre sera repéré vert/jaune.

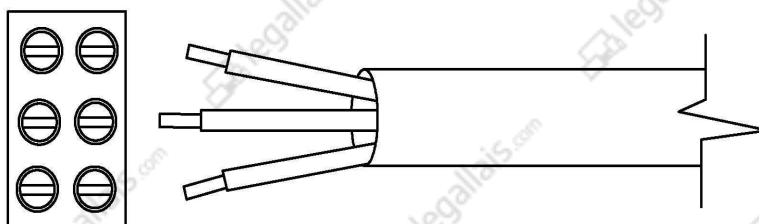
PROCEDURE DE RACCORDEMENT

Ce chauffe-eau est pré-câblé en 230 V~ monophasé. Il suffit de raccorder le câble sur un disjoncteur omnipolaire ou sur une borne série.

Fil marron L phase

Fil bleu N neutre

Fil vert/jaune \perp terre



RECOMMANDATIONS

Le raccordement direct sur une prise de courant (par exemple avec une fiche) est interdit.

Le raccordement à la terre est impératif pour des raisons de sécurité.

IMPORTANT

Un raccordement en direct sur les résistances (sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est dangereux, la température de l'eau n'étant plus contrôlée.

IMPORTANT – SERVICE APRES VENTE

Numéro unique à contacter en cas de demande de SAV BRANDT FRANCE
N° Cristal : 09 69 39 25 25

Nous vous prions de garder et présenter la facture d'achat au moment de l'intervention.

SONT EXCLUES DE CETTE GARANTIE LES DÉFAILLANCES DUES A

1. Des conditions d'environnement anormales

1.1 Dégâts causés par une mauvaise manipulation du produit (chocs, chutes...) après départ point de vente :

Les détériorations de l'article lors du transport ou de la pose.

1.2. Installation du chauffe-eau dans un endroit non-approprié, soumis aux intempéries.

1.3. Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (réseau électrique, foudre...).

1.4. La détérioration de l'anode qui a atteint un degré d'usure tel que son diamètre est inférieur à 10 mm en un point.

2. Une installation non conforme :

2.1. Raccordement électrique défectueux (un raccordement en direct sur les résistances ou une mise à la terre incorrecte)

2.2. Les installations électriques y compris fusibles et interrupteur (prévoir à l'installation une protection efficace).

2.3. Absence de groupe de sécurité

2.4. Le raccordement hydraulique doit être correct. Nous dégageons toute responsabilité pour tout dégât des eaux occasionné par une installation non conforme à ces recommandations...

2.5 Absence de réducteur de pression

2.6. Mise en service du chauffe-eau sans avoir, au préalable, rempli la cuve d'eau en totalité.

Dans le cas de canalisations en cuivre, le raccordement sur la sortie eau chaude devra impérativement être réalisé à l'aide d'un manchon fonte, acier, ou d'un raccord isolant, afin d'éviter la corrosion de la tubulure (contact direct fer cuivre).

IMPORTANT

Pour constater le bien-fondé d'une demande de réparation sous garantie le consommateur devra laisser l'appareil en état installé. Dans le cas où l'acheteur dépose et rapporte le chauffe-eau en magasin, on ne pourra pas constater si la réclamation est justifiée ou non, par conséquent le droit à la réparation sous garantie sera perdu

2.7. Les raccords laiton sont interdits en sortie eau chaude.

2.8.. Le chauffe-eau est conçu pour une utilisation domestique. Dans le cas d'une utilisation professionnelle (restauration, salon de coiffure...), la garantie ne sera pas applicable.

3. Un entretien défectueux

3.1. Suppression et entartrage anormaux dus à un non entretien du chauffe-eau et de ses éléments de sécurité (groupe de sécurité...).

3.2. Modification ou remplacement des éléments d'origine par des composants non référencés par le constructeur.

3.3. Le chauffe-eau est conçu pour stocker de l'eau potable (il est interdit de remplir le chauffe-eau d'eau de pluie, d'eau de mer, d'alcool, d'autres liquides, etc.)

Les dispositions de la garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du Code Civil.

Le chauffe-eau et ses éléments doivent être installés et entretenus par un professionnel qualifié.

CHAUFFE-EAU ELECTRIQUES CONDITIONS DE GARANTIE

La cuve du chauffe-eau (numéro inscrit au recto) est garantie contre la corrosion pendant 5 ANS. Cette garantie s'exerce par l'échange gratuit du chauffe-eau démunie de sa partie électrique.

La gratuité n'est toutefois acquise à l'usager qu'après reconnaissance par le Constructeur du bien-fondé de la réclamation sur examen effectué par Brandt France du chauffe-eau incriminé.

Le groupe de sécurité hydraulique utilisé lors de l'installation doit être conforme à la Norme NF.D. 36-401.

Les fuites dues au joint de bride à la une bride elle-même, ne motivent pas le retour en usine et l'échange de l'appareil.

La garantie est couverte dans ce cas par la fourniture gratuite du joint.

L'appareillage électrique (thermostat éléments chauffants) est garantie 2 ANS. La garantie de la pièce remplacée est prolongée de deux ans à compter de la date de remplacement.

EXCLUS DE LA PRESENTE GARANTE:

- La pose et la dépose.
 - Le transport éventuel de l'appareil entre le pdv et la place d'installation de chauffe-eau.
 - Les détériorations de carrosserie survenues en cours de transport ou au cours de la pose.
 - Les opérations de détartrage pouvant s'avérer nécessaires durant la garantie.
 - Les installations électriques y compris fusibles et interrupteur (prévoir à l'installation une protection efficace).
 - Les détériorations de l'appareillage dues à une erreur de branchement à des surtensions importantes, aux coups de foudre.
 - Les détériorations de la cuve si l'anode a atteint un degré d'usure tel que son diamètre est inférieur à 10 mm en un point.
 - Les chauffe-eaux démunis de groupe ou ensemble de sécurité (soupape de sureté, clapet de retenue, robinets de vidange et d'arrêt). Celui-ci devant être de section suffisante et raccordé obligatoirement à la vidange. Ce groupe devant faire l'objet d'une vérification annuelle.
 - Les avaries dues à des pressions d'alimentation en eau supérieures à 7kg/ cm². Prévoir au besoin un détendeur ramenant la pression en dessous de 7 kg/cm².
 - Les accidents dus à une mauvaise prise de terre ou à l'inexistence de cette dernière.
 - L'installation d'un chauffe-eau électrique doit être faite de manière à ce que toute fuite d'eau pouvant survenir sur l'appareil ou ses raccordements ne puisse entraîner un dégât des eaux. Nous dégageons toute responsabilité pour tout dégât des eaux occasionné par une installation non conforme à ces recommandations.
-

- Dans les régions où l'eau est calcaire, la protection contre l'entartrage de votre chauffe-eau par un adoucisseur n'apporte pas dérogation à notre garantie sous réserve que soit assurée la distribution d'eau adoucie titrant de 8 à 10° hydrotimétrique conformément aux règles techniques respectées par les fabricants d'adoucisseurs d'eau.
- Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices-cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du Code Civil.

BON DE GARANTIE

A remettre à l'utilisateur et à conserver pour être présenté lors d'une réclamation.

Chauffe-eau N°:
Capacité:
Date sortie d'usine:
Installé par:
.....
.....
.....
Groupe de sécurité marque: Section:
Le
20

A remplir par l'installateur:

CONTROLE DE L'ANODE

Etat de l'anode active:		Place de cachet
Date		
Signature:		
Etat de l'anode active:		Place de cachet
Date:		
Signature:		
Etat de l'anode active		Place de cachet
Date:		
Signature:		
Etat de l'anode active		Place de cachet
Date:		
Signature:		

General instructions

1	A qualified expert must carry out the commissioning and initial start of the appliance in strict compliance with the effective provisions and regulations pertaining to commissioning, furthermore, in compliance with any criteria determined by local authorities and public healthcare organizations.
2	Inasmuch as the hot water storage tank being commissioned is not merely replacing an existing appliance, but it forms a part of the renewal of an existing hydraulic system or a new hydraulic system, the water heater commissioning company – having completed the commissioning – shall be required to issue a statement of compliance to the customer, in which it verifies compliance with effective legal regulations and specifications. In both cases the company carrying out the commissioning must complete safety and operational checks on the entire system.
3	It is recommended to drain the appliance inasmuch as it is not in use in a place subject to freezing temperatures. This operation must be carried out by a qualified expert.
4	Running hot water above a temperature of 50 °C can cause serious burns.
5	This appliance can be used by children aged 8 years or older. The appliance may be used by persons with reduced physical, sensory or mental capacities, or those with lack of experience and knowledge, only in the case where they are under appropriate supervision, or they have been informed about the safe use of the appliance and they understand the dangers therein. Children may not play with the appliance.
6	Children may clean the exterior of the appliance only when under appropriate supervision.
7	Aside from the instructions given in the manual, any regular operation carried out on the appliance – with the exception of maintenance that can be carried out by the user – must be conducted by a qualified expert.
8	Only a qualified expert may remove the electric heating cover plate. Failure to follow this instruction can result in an electric shock or other hazard.
9	A qualified expert must carry out the commissioning and initial start of the appliance in strict compliance with the effective national provisions pertaining to commissioning, furthermore, in compliance with any criteria determined by local authorities and public healthcare organizations. The storage tank must be filled with water before turning on the heating.
10	Non-compliant commissioning can result in injury to persons and animals, furthermore, it can cause damage to objects. The manufacturer bears no liability whatsoever for these. Follow and strictly comply with the general warnings and safety instructions given in the abovementioned points.
11	If the appliance is operated without foot mountings, the appliance may tip over. In this case the manufacturer bears no liability whatsoever for resulting damages.
12	PUTTING THE STORAGE TANK AND HEAT EXCHANGER UNDER GREATER PRESSURE THAN THE PERMITTED OPERATIONAL PRESSURE (0.7 MPa) IS DANGEROUS AND FORBIDDEN. If the network pressure exceeds 0.6 MPa even intermittently, a pressure reducing valve must be installed before the hot water storage tank.
13	IT IS FORBIDDEN TO INSTALL A WATER SUPPLY ASSEMBLY BETWEEN THE VALVE AND THE APPLIANCE.

14	CLOSING OFF THE DRAIN JOINT AND THE HIDDEN DRAINING OF THE WATER OVERFLOW IS NOT PERMITTED.
15	IT IS FORBIDDEN TO OPERATE THE WATER HEATER WITHOUT A PROTECTIVE EARTH.
16	HAVE THE FIRST HEATING CYCLE CHECKED BY AN EXPERT.
17	In order to guarantee safe operation, it is advised to occasionally (approximately annually) have the correct operation of the appliance and combined safety valve checked by a plumber. In addition, we recommend that every month/two months the safety valve vent button should be turned in the direction of the arrow in order to vent the valve. By doing this it is possible to clean the valves from any possible accretions (limescale, sand particles etc.).
18	It is forbidden to connect the appliance using a hose. Galvanized steel piping, plastic piping and copper piping can be used for both hot and cold water supplies. Insulating intermediates must be used for connecting copper water supply piping to the network.
19	If the network connecting piping is damaged in any way, in order to rule out danger it may be replaced only by the manufacturer, service centre technicians or similarly qualified experts.
20	Before carrying out any repair or maintenance the appliance must always be turned off and the external switch turned to the 'KI' ('OFF') position.
22	It is forbidden to connect the appliance using a hose. Galvanized steel piping, plastic piping and copper piping can be used for both hot and cold water supplies. Insulating intermediates must be used for connecting copper water supply piping to the network.
23	The storage tank may only be connected to the electricity supply with a permanent connector. It is forbidden to use a wall plug.
24	Mains network electricity may only be connected to the storage tank through a double-pole switch where the distance between the open contacts is at least 3 mm – this separation appliance must be built in to the fixed network.
25	If the mains network connecting cabling is damaged in any way, in order to rule out danger it may be replaced only by the manufacturer, service centre technicians or similarly qualified experts.

I. BEFORE CONNECTION

The appliance must be installed by a professional.

1. PLUMBING INSTALLATION

- The appliance must be connected to a safety unit, not supplied with the unit, in compliance with NF D 36 401 and provided with an air guard with funnel or siphon. Its diameter, and that of the outlet tube, must be equal or greater to that of the water heater's own pipes (minimum 18 mm).
- Where there are plumbing connections to copper pipes, it is mandatory to insert lower or equal diameter male-female flexible iron sleeves. Where there is corrosion of pipe threading not equipped with these sleeves, our guarantee will not apply, (sleeve GF 270 for example).
- Rinse through the connecting pipe of the water heater. It is essential that no metal particles or other impurities remain inside the pipes.
- The unit must be equipped with a safety valve set to 7 bar operating pressure. The safety valve should be mounted on the cold water pipe, immediately before the tank, to protect from freezing. The supply pressure of the cold water input must not exceed 5.25 bar with a safety valve having a 7 bar operating pressure. When the safety valve operating pressure is less than this, the maximum supply pressure must be set according to the minimum and maximum tolerances of the safety unit. When the pressure is greater than this, a pressure reducer must be installed before the safety unit.

2. ELECTRICAL INSTALLATION

- Ensure that the features of the water heater are suitable for the mains supply (voltage, current type) and that the coupling of the heating elements can be changed to suit the operating voltage according to the diagram supplied with the unit .
 - Ensure that the supply is fitted with a circuit breaker
 - These devices do not contain or are not intended to be connected to a relay optimiser, ask us about our specific range.
 - This product should not under any circumstances be used by people with reduced physical, perceptual or mental faculties (including children) or by those lacking the required experience or knowledge, unless a person responsible for their safety has instructed them and supervises them during use of the appliance. The appliance should in no event be used by children.
-

II. BEFORE OPERATING

1. PLUMBING CHECKS

- Ensure that the water heater is not switched on.
- Fill the water heater; open a hot water tap to purge the air and switch the appliance to 'Supply'. When water flows through the valve, close it. Check that the seals are tight. Switch the safety unit to 'Drain' and open a hot water tap allowing air to enter. During this operation, check the safety unit is working properly by switching several times from the 'Drain' position to 'Stop' and vice versa (see the safety unit insert).

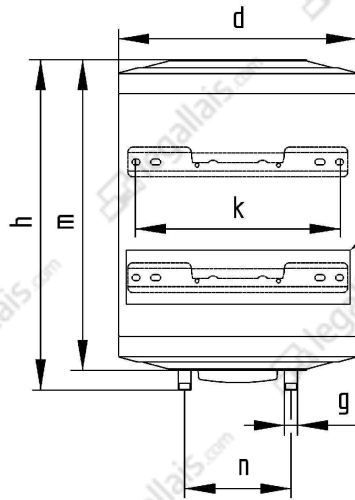
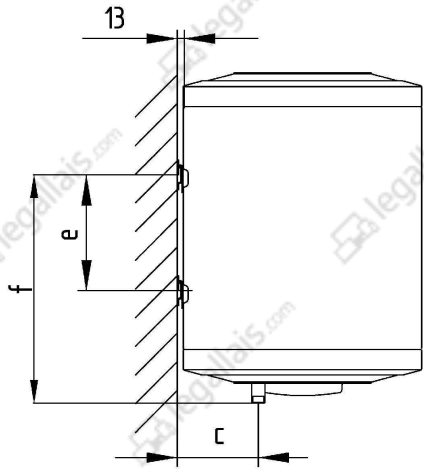
2. ELECTRICAL CHECKS

- Make sure the earthing is correct using the special terminal, as per current regulations (NF C.15.100).
- Make sure the appliance is properly protected by a circuit breaker set or better by a properly calibrated circuit breaker.
- Make sure the heating element and the thermostat have not short circuited.
- Make sure the thermostat terminals are tightened to prevent any temperature rise.

III. AFTER OPERATION

- Check far as possible that the heater is absorbing its normal power with a meter or other measuring device.
 - During heating, it is normal to see a flow of water through the hole in the unit valve. This is caused by the pressure rise following the expansion of the water which can be up to 3% the water heater's capacity.
 - During heating, condensation may appear on the tank. The condensation is evacuated through the hole in the plastic flange. This flow of water does not mean that there is a leak.
 - The user must immediately notify their installer if the water emerges at an abnormal temperature, something which is manifested by a release of steam when the tap is opened. In this event, disconnect power and have the thermostat checked by the installer before the appliance is switched on again.
 - To minimise corrosion and scaling, it is recommended to set the thermostat to switch off at 65°C.
 - It is necessary to manually operate the unit at least twice a month by draining it to check the flow of water into the drainage aperture.
 - We recommend that any replacement of the element, thermostat, connection cables, flange seal or counter flange is performed by a professional.
 - Perform a regular check of the anode least 2 years after commissioning. Its diameter must not be less than 10 mm. If it is, it should be replaced.
-

Vertical models



100l's no product than hanging hook, spacer fills the role.

Type	Capacity [l]	Power [W]	c	d	e	f	g	k	h	m	n
LC100/SC100	100	1200	177	496	-	563	3/4"	440	865	840	230
LC150/SC150	150	1800	175	515	800	1050			1205	1171	
LC200/SC200	200	2400	175	595					1295	1250	

General Features:

Heating unit consisting of a shielded or soapstone element depending on model

Polyurethane foam insulation

White enamelled body

Tank of sheet steel internally enamelled

Anode to prevent corrosion

Double thermal safety thermostat

Level of protection against moisture: IPX4

Power consumption: the figure given in kWh is the power required to maintain the water at to 65°C for 24 hours.

INITIAL USE

Before putting your installation into service, it is necessary to completely drain the water heater, with its pipes and fittings, of any air it may contain. For this, before turning on the water heater, fill the system by opening the stopcock and keeping a hot water tap open.

Let it run until the water is perfectly clear.

Switch on the appliance. During heating, the expansion of water causes a discharge from the safety unit. The water temperature should never exceed 98°C.

After drawing off about 15%, the thermostat switches the heater back on. It is recommended to check the various functions at least once a year.

If there is a water leak, immediately turn off the appliance at the main switch.

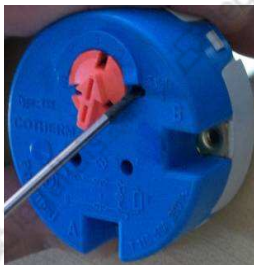
THERMOSTAT

Thermal safety of the thermostat prevents accidental overheating.

When the safety thermostat is triggered, reconnection must be performed by the installer, after finding and solving the problem.

To reduce the water temperature, turn the thermostat anti-clockwise.

The thermal safety of the thermostat can be reset by pressing the arming terminal with a screwdriver.



MAINTENANCE BY A PROFESSIONAL

Before any work on the appliance, disconnect the power supply. The shielded element, and the anode, are mounted on the easily accessible flange.

To drain the water heater, set the safety unit to drain position, then open a hot water tap. The longevity of the anode depends on the hardness of the water and the normal temperature of use. Periodically check the state of the anode, at least two years after commissioning.

ANODE

The hot water tank is protected against corrosion by an anode. The lifetime of the anode depends on the water and the operating conditions. For periodic descaling, under the maintenance provisions the state of the anode must be checked **at least every two years.**

The date of the new inspection will be fixed by the maintenance professional. The anode must be replaced if its diameter falls below 10 mm. Checks and replacements may only be performed by authorised contractors (see list). Please see the maintenance documentation in the checklist below.

After replacing the anode, the earth connection must be properly restored to its original state.

It is extremely important that there is a good contact between the anode and the earth screw.

WHERE THERE IS NO COMPLIANCE WITH ANY OF THE ABOVE OR WITH THE MAINTENANCE DOCUMENTATION, AND THAT HAS LED TO A FAILURE OF OPERATION OR SAFETY, YOUR WARRANTY RIGHTS WILL BE FORFEIT.

If its diameter (32 mm normally) is equal to or less than 10 mm at any point, the anode must be replaced.

In the case of very hard water, it is recommended to descale annually the water heater:

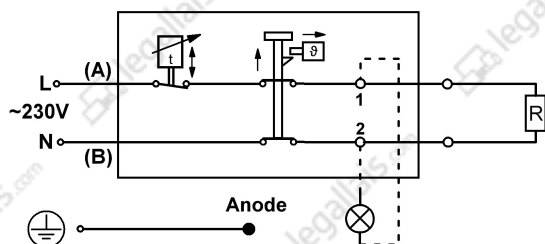
Drain the appliance and remove the flange.

Remove any lime deposited as sludge or layers on the bottom of the tank and then carefully clean the thermostat ducts and the heating element. Do not try to remove any limescale adhering to the walls of the tank as this provides effective protection against corrosion.

We will not be responsible for any damage due to failure to comply with these instructions.

ELECTRICAL CONNECTIONS

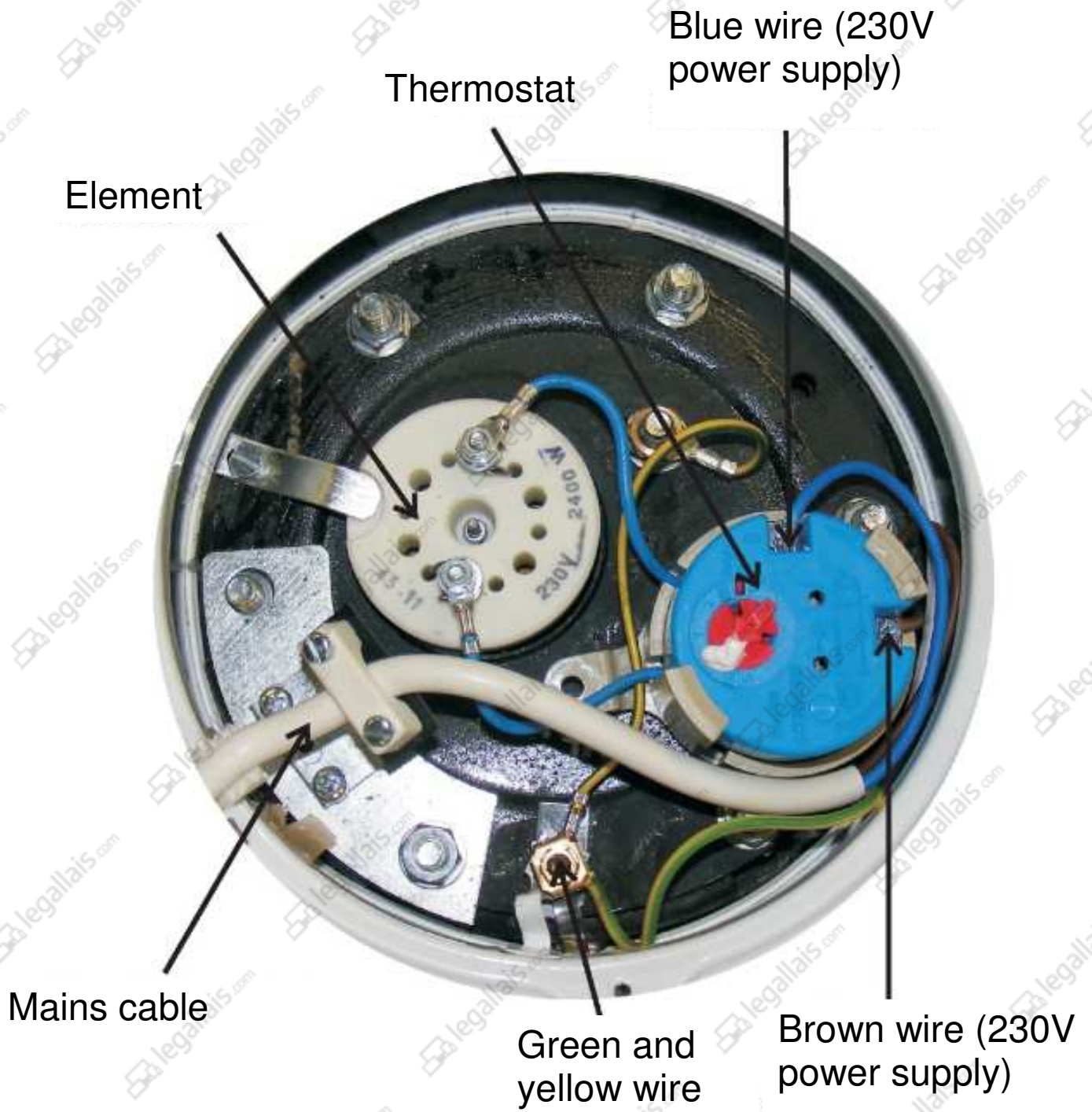
For easy access and disassembly of the electrical equipment, it is necessary to leave a space of at least 50 cm from the electrical casing.



Vertical models

The connection must be made with a rigid cable according to NFC 15-100, with a green and yellow earth lead.

The appliance must be earthed.



Electrical connection

It must include:

Connection with single phase rigid cable 3 x 1.5 mm² in section.

A single-phase pre-assembled cable.

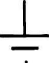
An earth connection marked green and yellow.

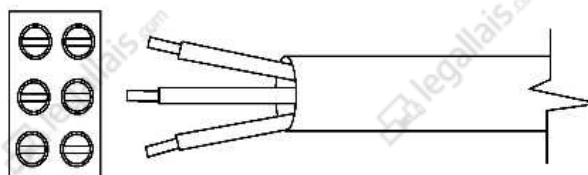
CONNECTION PROCEDURE

The water heater is pre-wired for single-phase 230 V. Just connect the cable to an all-pole circuit breaker or a series terminal.

L brown cable live

N blue cable neutral

Green and yellow cable  earth



RECOMMENDATIONS

Direct connection to a power outlet (e.g. with a plug) is prohibited.

Earthing is imperative for safety reasons.

IMPORTANT

A direct connection to the elements (bypassing the thermostat) is completely prohibited, being dangerous, because the water temperature cannot be controlled.

IMPORTANT - AFTER SALES SERVICE

After 1st September 2012 there will be a single dedicated number for service request to SAV BRANDT FRANCE

No.: 09 69 39 25 25 -

Please retain your purchase receipt and present it in the event of any service.

THIS WARRANTY EXCLUDES FAILURE DUE TO

1. Abnormal environmental conditions

1.1 Damage caused by improper handling of the product (shocks, falls ...) after leaving the point of sale:

Damage to the article during carriage or installation.

1.2. Installation of the heater in an unsuitable position, where it is exposed to the weather.

-
- 1.3. Excess voltage in the power supply (mains, lightning ...).
 - 1.4. The deterioration of the anode has reached a degree of wear such that its diameter is less than 10 mm at any point.

2. Improper installation:

2.1. Faulty electrical connection (direct connection to the element or incorrect earthing)

2.2. Electrical installation including fuses and switch, with efficient protection).

2.3. No safety unit

2.4. The plumbing connection must be correct. We can accept no responsibility for any water damage caused by failure to follow these recommendations ...

2.5 No pressure reducer

2.6. Operating the water heater without having completely filled the tank with water.

With copper pipes, the connection with the outlet hot water should always be made with a cast iron sleeve, steel, or fitting insulation to prevent the corrosion of the pipe (with direct contact between copper and iron).

IMPORTANT

To successfully take advantage of the warranty, the customer must leave the appliance in its original state at installation. If the customer leaves the water heater at the original point of sale, it will be impossible to determine whether or not the claim is justified, and the warranty rights will be forfeit.

2.7. Brass fittings are prohibited.

2.8. The heater is designed for home use. For professional use (restaurants, hairdressers ...), the guarantee will not apply.

3. Improper maintenance

3.1. Pressure and abnormal calcification due to non-maintenance of the water heater and its safety features (safety unit ...).

3.2. Modification or replacement of original features by components not referenced by the manufacturer.

3.3. The water heater is designed for storing drinking water (it is forbidden to fill it with rainwater, seawater, alcohol or other fluids)

The provisions of the warranty do not apply exclusively to the purchaser. There is a legal guarantee in any case for defects and hidden defects, within the terms of Article 1641 of the Civil Code.

The water heater and its components must be installed and maintained by a qualified professional.

ELECTRIC WATER HEATER WARRANTY CONDITIONS

The tank (number on the front) is guaranteed against corrosion for 5 YEARS. This warranty will be executed upon free exchange of the water heater stripped of its electrical part.

The user may not benefit from the warranty until the manufacturer has been satisfied of the merits of the claim by examining the water heater by Brandt France.

The plumbing components used in this installation must conform to NF.D. 36-401. Leaking due to the flange gasket flange itself, will not give rise to a factory return and free exchange of the appliance.

The warranty covers in this case only a new flange.

The electrical equipment (thermostat, element) is guaranteed for 2 YEARS.

The warranty on a replaced part is prolonged by 2 years from the date of replacement.

THIS WARRANTY EXCLUDES:

- Installation and removal.
 - Carriage of the appliance between the shop and the installation place.
 - External damage occurring during carriage or installation.
 - Descaling required during the warranty period.
 - Electrical equipment including fuses and switches (for effective protection).
 - Damage to the equipment due to incorrect connections, voltage surges or lightning.
 - Damage to the tank when the anode has worn so its diameter is less than 10 mm at any point.
 - Disconnection of the water heater from any of the safety features (safety valve, valve restraint, drainage and closure taps). The former being located incorrectly or not connected to the drainage as required. These must all be checked annually.
 - Damage due to the supply pressure exceeding 7kg per cm². Fit a regulator to reduce pressure below 7 kg per cm².
 - Accidents due to improper or non-existent earthing.
 - The electric water heater must be installed far from any water that could leak onto the equipment leak or its connections as a result of water damage. We are not responsible for any water damage as a result of non-compliance with these installation recommendations.
 - In areas of hard water, use of a water softener will not give rise to any derogation on our part of our obligations under the warranty, with the sole reservation that the softened water is from 8° to 10° degrees of hardness according to the technical rules respected by manufacturers of water softeners.
 - The provisions of this warranty do not preclude the Purchaser's exercise of their rights under the legal guarantee against faults or hidden defects, which apply in any case under the terms of Article 1641 *et seq.* of the Civil Code.
-

WARRANTY CARD

To be retained by the user and presented in the event of a claim.

Water heater N°:
Capacity:
Factory Release Date
.....
Installed by:
.....
.....
.....
Brand of safety unit: Section:
Date 20__

To be completed by the installer:

ANODE CHECK

State of the anode:		Stamp here
Date		
Signature:		
State of the anode:		Stamp here
Date:		
Signature:		
State of the anode		Stamp here
Date:		
Signature:		
State of the anode		Stamp here
Date:		
Signature:		